Il n'y a pas si longtemps, une femme ne pouvait pas travailler ni ouvrir un compte en banque sans l'accord de son mari. Il y a encore moins longtemps, la femme n'avait pas le droit de vote.

Il y a moins de dix ans, dans certaines entreprises les vestiaires pour les femmes n'existaient pas... Et aujourd'hui encore, dès lors qu'il faut accorder nos phrases en genre et en nombre, le masculin l'emporte et 80 % des femmes s'occupent encore des tâches ménagères.

Côté égalité, il y a du chemin à faire... Alors, le 8 mars marque symboliquement l'engagement de ces militantes qui oeuvrent toute l'année pour les droits des femmes. Au travail, contre les inégalités ; à la maison, contre les violences conjugales et maintenant c'est aussi au collège qu'il faut se battre pour assumer librement une certaine féminité sans passer pour une p... Heureusement, le tableau n'est pas tout noir. Il y a en politique, dans le sport, dans la culture et simplement dans la vie de tous les jours, de belles réussites féminines. La seule chose qui sépare les combats des victoires, s'appelle la lutte. Et un jour, peut-être, le 8 mars n'aura plus besoin d'être inscrit sur le calendrier.

---

**À la maison, les violences conjugales**

Pour l'association Rheso de Carpentras, 3000 femmes seraient concernées par les violences conjugales en Vaucluse. Peut-être même plus... Mais difficile de quantifier tant des situations restent sous silence. En 2008, seulement 470 plaintes auraient été déposées.

*"C'est toute la société qui est touchée par ça,commente Marie-Claude Geigant. Les violences conjugales ne sont pas toujours visibles et ne sont pas toujours physiques mais aussi psychologiques. Le mari tend à imposer sa vérité à l'autre. Toutes subissent cette violence psychologique puis rapidement ce sont les coups et en particulier au moment d'une grossesse. Souvent, la première fois, ces femmes sont dans la confusion. Elles disent avoir provoqué leur mari et n'ont pas une idée claire de qui se passe car parfois le mari est violent, puis de nouveau gentil. Notre travail est de les écouter, de les accompagner dans leur réflexion, parfois longue. Certaines femmes agissent rapidement, après un seul rendez-vous, d'autres mettent dix ans... "*

**Au travail, le poids des inégalités**

*"Si le taux de pénétration des femmes dans le monde du travail est quasi le même que celui des hommes, le taux d'activité n'est pas le même et les femmes sont obligées de se soumettre fréquemment au sous-emploi et donc à la précarité, soulignent Françoise Millet et Maïté Navarro de Femmes solidaires. La fréquence des CDD chez les femmes est notable et elles sont souvent à moins de 35 heures . Un homme a besoin de gagner sa vie, une femme d'un salaire d'appoint. C'est comme cela dans notre société encore patriarcale. Alors parfois, c'est*

*par choix mais bien souvent  c'est à cause du poids de la culture."*

Selon ces militantes, il y aurait 27 % de différence entre les salaires hommes-femmes dans le privé, 17 % dans le public. *"70  % des contrats CES ou CAE concernent les femmes. Et à partir du moment  où un emploi se féminise, les salaires n'augmentent plus. Alors oui, il y  a des lois, c'est la légalité mais certaines lois peuvent être  illégitimes et il faut alors en créer d'autres. On ne demande jamais à  un homme comment il s'organise avec ses trois enfants... Pourquoi ? Parce que les femmes sont là pour ça ! Eh bien non, protestent les  militantes. Toutes les femmes du monde sont des femmes à part entière et  on n'a pas à subir l'autorité d'un homme. Le fait même de porter la vie  devrait protéger les femmes. D'ailleurs, il n'y a rien de plus simple à  gérer qu'un arrêt maternité, il y a une date de début et une date de  fin !"*

**Licence de l'article:** Copyright - **Titulaire de la licence de l'article:** La Provence